



Rapport de la Municipalité sur sa gestion 2021



AVANT



APRES

L'assainissement de l'éclairage public a permis de réduire grandement la pollution lumineuse

Au Conseil communal

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

En vertu de la loi du 18 février 1956 sur les communes, article 36 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, et du règlement du Conseil communal de Vich, la Municipalité vous présente son rapport de gestion 2021.

Ce document relate la composition du Bureau et des commissions du Conseil général/communal ainsi que de la Municipalité. Il reprend les activités essentielles de l'année écoulée, les statistiques concernant la Commune, ainsi que les projets réalisés ou en cours de développement pour l'année 2021.

I. CONSEIL GENERAL/COMMUNAL

L'année 2021 fut l'année des élections générales pour la législature 2021-2026 et la Commune de Vich dépassant les 1'000 habitants au 31.12.2020, le Conseil général a été remplacé par un Conseil communal avec l'élection de 40 conseillers et 5 suppléants.

Au 31 décembre 2021, le **Conseil communal** comptait 40 conseillers et 1 suppléant.

Le Bureau du Conseil général/communal était constitué comme suit :

	<u>1^{er} janvier au 30 juin 2021</u>	<u>1^{er} juillet au 31 décembre 2021</u>
<i>Président</i>	M. Roger Brand	M. Charles de Mestral
<i>Vice-président</i>	M. Eric Pasche	M. Mark Tritten
<i>Secrétaire</i>	Mme Valérie Zeender	Mme Valérie Zeender
<i>Scrutateurs</i>	Mme Anita Santos-Kocher Mme Carol Wuersch Mme Helga Drieberg, suppléante Mme Nathalie Streit, suppléante	Mme Belinda Schaer Mme Conceição Danz M. Didier Plüss, suppléant M. Jean-Pierre Sutter, suppléant

Au 31 décembre 2021, les commissions du Conseil communal étaient les suivantes :

Commission de gestion

<i>Président</i>	M. Cyrille Ghiste
<i>Membres</i>	M. Laurent Schwob Mme Margerita Dornier M. Patrick Visinand Mme Conceição Danz

A l'occasion des deux séances du Conseil général et des deux séances du Conseil communal, la Municipalité a déposé **13 préavis municipaux** selon la liste ci-dessous :

Conseil général du 16 mars 2021

Préavis N° 5 / 2020 - 2021 sur l'adoption d'un nouveau règlement sur les jours, les heures d'ouverture et de fermeture des magasins

Conseil général du 22 juin 2021

Préavis N° 6 / 2020 - 2021 sur l'acceptation des comptes et la décharge sur la gestion pour l'année 2020

Préavis N° 7 / 2020 - 2021 sur l'adoption du règlement du Conseil communal

Préavis N° 8 / 2020 - 2021 sur une demande de crédit de CHF 65'000 TTC pour l'amélioration de la place de jeux

Préavis N° 9 / 2020 - 2021 sur une demande de crédit de CHF 240'000 TTC pour la réalisation d'un bouclage du réseau d'eau sous pression et le renforcement de la défense incendie

Préavis N° 10 / 2020 - 2021 sur l'adoption des nouveaux statuts de l'Association intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE)

Conseil communal du 5 octobre 2021

Préavis N° 1 / 2021 - 2022 sur l'autorisation générale de plaider pour la législature 2021-2026

Préavis N° 2 / 2021 - 2022 sur l'autorisation générale de statuer sur l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières pour la législature 2021-2026

Préavis N° 3 / 2021 - 2022 sur l'autorisation générale d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles pour la législature 2021-2026

Commission des finances

Président M. Mark Tritten
Membres M. André Jaquet
M. Marcel Biedermann
M. Marcel Miesen
M. Maurice Meyer

Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales

Président M. Anthony Pinzelli
Membres M. Michel Peiris
M. David Murith
Suppléant M. Luigi Longhi

Commission des bâtiments

Président M. Claudio Greco
Membres M. Fabrice Sutter
Mme Nathalie Streit
Suppléant M. Romain Hadorn

Commission des routes

Président M. Eric Pasche
Membres M. Leonardo Martins da Costa Matos
M. Paul Gerber
Suppléant M. Christian Bronsil

Commission des parcs, place de sport et cimetière

Président M. Luigi Longhi
Membres Mme Cynthia Bagnoud
M. Stéphane Tomasso
Suppléant M. David Maret

Préavis N° 4 / 2021 - 2022 sur la fixation des plafonds d'endettement et de cautionnement pour la législature 2021-2026

Préavis N° 5 / 2021 - 2022 sur la fixation des indemnités du Conseil communal et rétribution de la Municipalité pour la législature 2021-2026

Préavis N° 6 / 2021 - 2022 sur l'arrêté d'imposition pour l'année 2022

Conseil communal du 7 décembre 2021

Préavis N° 7 / 2021 - 2022 sur l'adoption du budget du ménage communal pour l'année 2022

Toutes ces propositions ont été approuvées par le Conseil général/communal.

A noter encore que lors de la séance du 5 octobre 2021, un postulat a été déposé par M. Mark Tritten concernant le trafic de transit à Vich et M. Luigi Longhi a fait une interpellation concernant les chiens.

Au 31 décembre 2021, les délégations du Conseil communal dans les associations intercommunales étaient les suivantes :

AISE – Association intercommunale scolaire de l’Esplanade

Déléguées Mme Coralie Rubin
Mme Conceição Danz
Suppléant M. Christian Bronsil

APEC – Association intercommunale pour l’épuration des eaux usées de la Côte

Délégué M. Olivier Monachon

SDIS Gland-Serine - Service de Défense Incendie et de Secours

Délégué M. Luigi Longhi
Suppléant M. Roger Brand

Région de Nyon

Délégué M. Roger Brand
Suppléant M. Marcel Biedermann

RAT - Réseau d’Accueil des Toblerones

Délégués Mme Coralie Rubin
M. Michel Jarraud

ORPC – Organisation Régionale de Protection Civile du district de Nyon

Délégué M. Claudio Greco
Suppléant M. Roger Brand

*Pour plus d’informations sur les projets qui ont été débattus lors des conseils intercommunaux 2021, veuillez vous référer aux chapitres **Ecoles** pour l’AISE, **Evacuation des eaux** pour l’APEC, **Défense incendie** pour le SDIS Gland-Serine, **Petite enfance** pour le RAT et **Protection civile** pour l’ORPC.*



II. ADMINISTRATION GENERALE

Pour l'année 2021, la **Municipalité** était constituée comme suit :

	<u>1^{er} janvier au 30 juin 2021</u>	<u>1^{er} juillet au 31 décembre 2021</u>
<i>Syndique</i>	Mme Antonella Salamin	Mme Antonella Salamin
<i>Vice-syndic</i>	M. Jean-Claude Bissat	M. Richard Stoecklin
<i>Municipaux</i>	M. Philippe Mundler M. Jean Sommer M. Richard Stoecklin	M. Jean-Claude Bissat M. Philippe Mundler Mme Carol Wuersch
<i>Secrétaire</i>	Mme Patricia Audétat	Mme Patricia Audétat

Chaque municipal a la charge de dicastères et représente la Municipalité dans diverses associations intercommunales. Vous trouverez ci-après toutes ces informations pour l'année 2021.

	<u>1^{er} janvier au 30 juin 2021</u>
<i>A. Salamin</i>	Administration générale, finances, écoles et petite enfance, cimetière et cultes
<i>J.-C. Bissat</i>	Bâtiments communaux, voirie, culture et manifestations, défense incendie
<i>Ph. Mundler</i>	Police des constructions, affaires régionales, police, affaires sociales et santé publique
<i>J. Sommer</i>	Urbanisme et aménagement du territoire, routes et évacuation des eaux, environnement naturel, énergie
<i>R. Stoecklin</i>	Déchets, alimentation en eau, protection civile, informatique, sport



	<u>1^{er} juillet au 31 décembre 2021</u>
<i>A. Salamin</i>	Administration générale, finances, écoles et petite enfance, cimetière et cultes
<i>J.-C. Bissat</i>	Bâtiments, voirie, culture et manifestations, défense incendie
<i>Ph. Mundler</i>	Police des constructions, affaires régionales, police générale, informatique
<i>R. Stoecklin</i>	Centre de tri et gestion des déchets, alimentation en eau, protection civile, sport
<i>C. Wuersch</i>	Urbanisme et aménagement du territoire, routes et évacuation des eaux, environnement et nature, affaires sociales et santé publique

Au 31 décembre 2021, les représentations dans les associations intercommunales étaient les suivantes :

Mme Antonella Salamin, syndique (remplaçant : RS)

- Membre de l'Assemblée des syndics Jura-Lac
- Déléguée de la Municipalité à l'Association des Communes Vaudoises (AdCV)
- Déléguée communale au Réseau d'accueil des Toblerones (RAT)
- Déléguée communale à la Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon
- Déléguée aux Paroisses protestante et catholique
- Déléguée communale au Conseil intercommunal de l'Association intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE)
- Déléguée aux naturalisations



M. Jean-Claude Bissat (remplaçante : AS)

- Membre du Comité de direction du Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) Gland-Serine
- Membre du Conseil d'administration de la Société électrique intercommunale de la Côte SA (SEIC)
- Délégué communal à la Chambre vaudoise immobilière (CVI)
- Délégué communal à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Délégué aux naturalisations



M. Philippe Mundler (remplaçante : CW)

- Délégué au Conseil intercommunal de la Région de Nyon
- Délégué communal à la Sofren
- Président de la commission de salubrité
- Délégué à l'assemblée des actionnaires de la SEIC
- Délégué aux naturalisations



M. Richard Stoecklin (remplaçant : PM)

- Délégué de la Municipalité à l'assemblée générale de la Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Délégué communal à CRIDEC (Déchets spéciaux)
- Délégué communal à l'assemblée générale de la Société de pompage et adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN)
- Délégué communal au Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE)
- Délégué communal à l'ORPCi (Protection civile)
- Délégué communal au Conseil intercommunal du SDIS Gland-Serine



Mme Carol Wuersch (remplaçant : JCB)

- Déléguée communale à l'Association du groupement forestier de la Serine (AGFORS)
- Déléguée communale à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Membre du conseil de la Fondation immobilière des éclairieurs Noirmont-Gland (FIDENG)
- Déléguée communale au législatif de l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS)
- Déléguée au Réseau Santé la Côte (RLSC)
- Déléguée communale à la Fondation Bellevue – Projet Plein Sud
- Répondante communale à l'intégration



Pour assurer le bon fonctionnement des **services administratifs et techniques** de la commune ainsi que des prestations à la population, la Municipalité s'appuie sur :

- une secrétaire municipale (70%)
- une assistante administrative (50%)
- une boursière (45%)
- une préposée au contrôle des habitants (42%) assurant également le secrétariat pour les activités concernant les constructions
- trois employés communaux (280%)
- des auxiliaires pour :
 - la gestion du restaurant scolaire (4 pers.)
 - la gestion du centre de tri (3 pers.)
- une directrice (30%), une éducatrice (50%), deux assistants socio-éducatifs (130%) et une auxiliaire (60%) pour l'UAPE.

La Municipalité emploie également des ressources externes :

- le service technique intercommunal - STI pour la police des constructions
- le bureau Team+ pour les projets d'urbanisme
- le bureau d'avocats Schmidt, Jatton et Associés pour le conseil juridique
- la société KESSLER & CO pour la gestion des assurances
- la société OFISA pour l'informatique
- la société Pro Archives pour la gestion des archives communales
- la régie Cogestim pour la gestion de la location des appartements communaux
- l'entreprise d'installations sanitaires Sutter & fils, concessionnaire communal et fontainier
- la société Vallat Partenaires pour le soutien au Maître de l'ouvrage dans la cadre des projets de construction
- M. Pierre-Alain Jossieron pour les enquêtes de naturalisation
- Mme Marinella Page, consultante RH
- la fiduciaire Ekspert pour la gestion comptable, salariale et administrative de l'UAPE.

La Municipalité remercie l'ensemble des intervenants pour leur contribution à la bonne marche des affaires de la Commune.

Pandémie – Covid-19

Malheureusement, l'année 2021 a à nouveau subi les contraintes de la pandémie Covid-19 et les mesures sanitaires prises par les autorités.

Après le choc de 2020, qui a nécessité la mise en place en urgence de nouveaux processus, cette deuxième année a été surtout caractérisée par l'adaptation incessante des différents plans de protection de la Commune au rythme des décisions des autorités. L'utilisation des salles communales, que ce soit pour des réunions internes ou des réservations par des usagers externes, a été particulièrement difficile à gérer pour faire appliquer l'évolution des mesures sanitaires en vigueur.

Le plan de continuité des activités a été adapté au début de la nouvelle législature pour tenir compte des changements dans l'organisation communale.

Au niveau du personnel, un souci tout particulier a dû être porté à l'encadrement des enfants avec les cas d'isolement et de quarantaine au restaurant scolaire et à l'UAPE.



En 2021, 10 Vichois ont acquis la nationalité suisse selon les procédures de **naturalisation** suivantes :

- 9 naturalisations ordinaires
- 1 naturalisation facilitée pour conjoint d'un citoyen suisse.



Au niveau des **archives communales**, notre mandataire Pro Archives Conseils poursuit la maintenance annuelle de nos archives courantes.

Un mandat spécial a été confié cette année aux archivistes pour le traitement spécifique des dossiers de construction. Ce sont plus de 700 dossiers qui seront analysés, triés et répertoriés électroniquement en 2022 afin de faciliter les recherches au moyen de différents critères via une plateforme dédiée.

L'inventaire de nos archives est disponible sur la plateforme informatique Genius.

En 2021, le Conseil intercommunal de la **Région de Nyon** s'est réuni à 6 reprises (Genolier, Le Vaud, Dully, Founex, Gland et Nyon) et a accepté les 19 préavis déposés par le Comité directeur.



Région de Nyon

En plus des préavis des comptes 2020 et budget 2022, le Conseil intercommunal a traité :

- Préavis 61-2021 – DISREN – « Demande de crédit de CHF 268'811 pour la 2^e étape de requalification de la Route Suisse (RC1) en traversée de localité de Coppet »
- Préavis 62-2021 - Demande de crédit de CHF 316'216.40 (TTC) pour le soutien au fonctionnement du réseau VLS « Région de Nyon » jusqu'à fin juin 2025
- Préavis 63-2021 - Acquisition d'un système de vote électronique pour le Conseil intercommunal
- Préavis 64-2021 - Approbation du projet d'agglomération Grand Genève de 4^e génération
- Préavis 65-2021 - DISREN « Réalisation de la deuxième phase d'aménagement du col de la Givrine : parkings, abords et accès »
- Préavis 66-2021 - DISREN « Demande de crédit de CHF 312'352 TTC pour le réaménagement de la plateforme intermodale de la gare de Rolle »
- Préavis 67-2021 - DISREN « Demande de crédit de CHF 102'697 pour la seconde phase du réseau agroécologique Cœur de La Côte »
- Préavis 68-2021 - DISREN « Demande de crédit de CHF 84'803 pour la seconde phase du réseau agroécologique Nyon Région »
- Préavis 70-2021 - TP « Participation de CHF 70'000 pour la poursuite du financement des bus nocturnes pour la période 2022-2023 »
- Préavis 71-2021 - Cautionnement TéléDôle SA
- Préavis 01-2021 - Autorisations générales de plaider pour la législature 2021-2026
- Préavis 02-2021 - Compétence du Comité de direction d'engager des dépenses imprévisibles, exceptionnelles et urgentes pour la législature 2021-2026
- Préavis 04-2021 - Etat du fonds TP régional 2010-2020
- Préavis 05-2021 - Accompagnement opérationnel du programme TP
- Préavis 07-2021 - Indemnités 2022-2026
- Préavis 08-2021 - TP « Jonction autoroutière de Rolle »
- Préavis 09-2021 - Soutien aux activités du Casino Théâtre de Rolle pour la période 2022-2026,

Nous avons contribué à ces projets par notre cotisation annuelle de CHF 20 par habitant.

Pour plus de détails, consulter le rapport annuel 2019 du Conseil régional du district de Nyon :

www.regiondenyon.ch

L'Association de communes vaudoises (AdCV) a pour objectif la représentation institutionnelle de l'association dans les négociations avec l'État avec comme priorités de soutenir l'autonomie et la responsabilité communales, de faire entendre la voix des communes et de défendre leurs intérêts.

La commune de Vich est membre de l'AdCV depuis sa fondation en 2002.

Pour plus de détails, consulter : www.adcv.ch

L'AdCV organise 4 assemblées générales par année. Pour 2021, les sujets principaux suivants ont été abordés :

- La péréquation directe et la participation à la cohésion sociale avec le soutien à l'initiative « SOS Commune »
- Les finances communales
- La cybersécurité dans les communes.



L'AdCV propose aussi des formations pour les élus.

III. SÉCURITÉ

La **police cantonale vaudoise** assure, dans les limites de la loi, le maintien de la sécurité et de l'ordre public sur l'ensemble du territoire cantonal et donc sur notre commune.

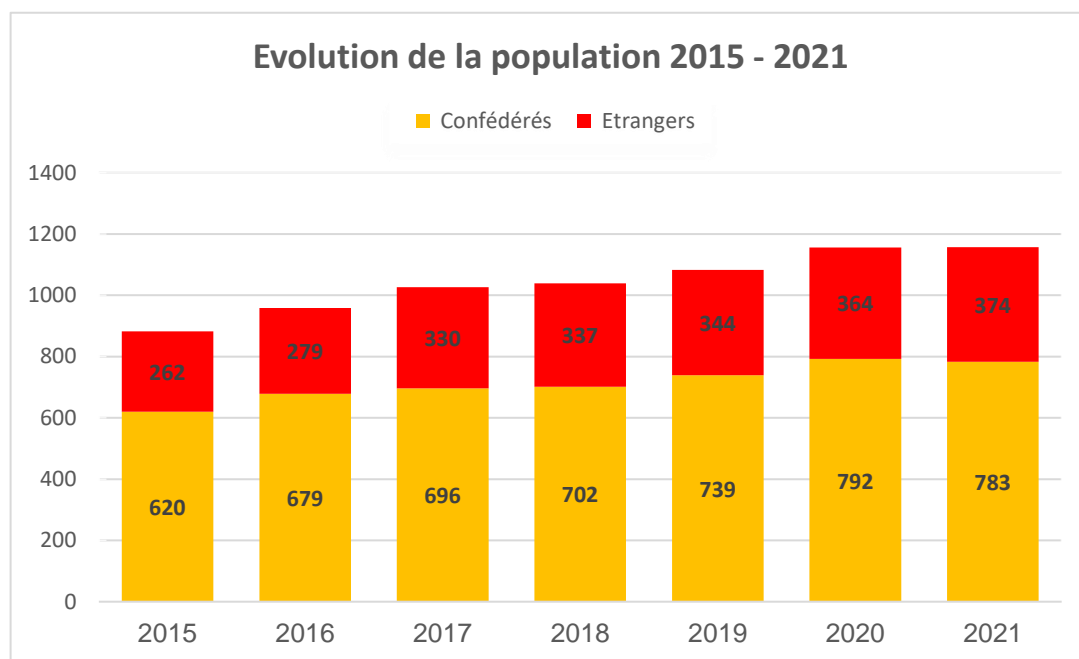
Notre interlocuteur principal est le poste de la Gendarmerie territoriale de Gland. Notre rencontre annuelle avec le chef de poste a été annulée pour des raisons de sécurité sanitaire.

Les déprédations ont été en forte baisse durant cette année. La Police nous recommande de déposer plainte pour chaque cas même si les chances de retrouver les auteurs sont minces. Le nombre de mains courantes (animaux, accidents, litige, nuisance, vol, etc.) pour notre commune a diminué de 6.5% par rapport à 2020, alors que les infractions au code pénal ont diminué de 27.6%.

A noter encore que dans le cadre des amendes d'ordre et ordonnances pénales, le nombre de dénonciations pour infraction à une mise à ban a fortement augmenté.

IV. CONTRÔLE DES HABITANTS

Au 31 décembre 2021, la population de Vich s'élevait à 1'157 habitants.



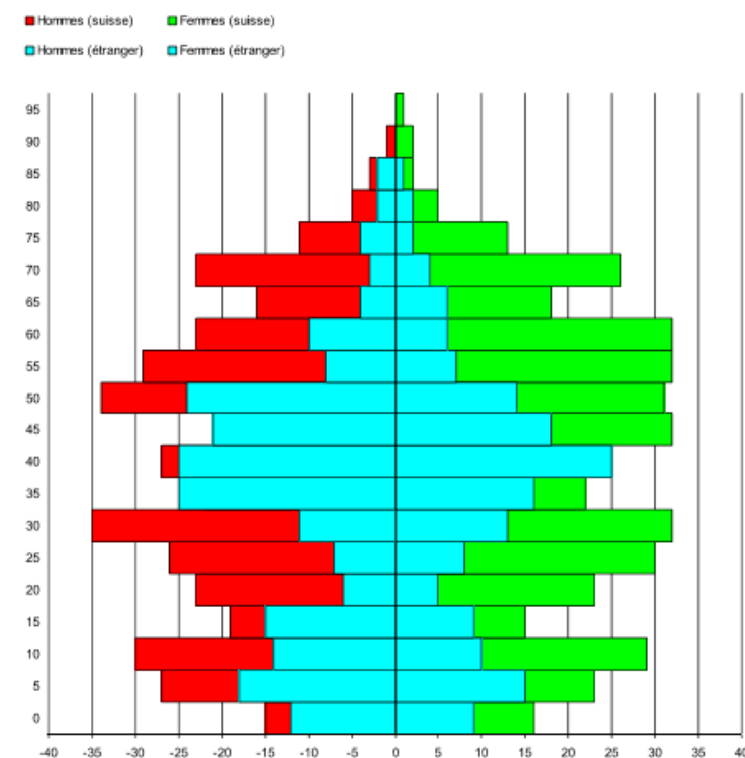
En termes de nationalités, Vich accueille des habitants originaires de 36 pays, dont les principaux (nombre de ressortissants) sont : Suisse (775), France (93), Portugal (65), Royaume-Uni (42), Italie (27), Espagne (25), Macédoine du Nord (19), Etats-Unis (17), Belgique (14), Pays-Bas (10).

En complément, voici quelques chiffres concernant les personnes soumises à la taxe de séjour : 452 nuitées à l'Auberge de la Croix Verte, 2 locataires et 8 propriétaires de résidences secondaires.

Au niveau démographique, on peut relever pour l'année 2021 :

- 11 naissances
- 3 décès
- 295 catholiques
- 195 protestants
- 191 autres confessions

Pyramide des âges



Vich présente un taux d'habitants âgés de 0 à 15 ans de 21.4%, soit 4.5 points au-dessus de la moyenne nationale. Par contre, les +64 ans ne représentent que 11.9% de la population vichoise, soit 6.7 points en dessous de la moyenne nationale.

V. URBANISME

PACom

La Municipalité planche sur le nouveau Plan d'affectation communal (PACom) avec l'objectif de la présentation au Canton en juin/juillet 2022 pour l'examen préalable.

SRGZA

Le projet de Stratégie régionale de gestion des Zones d'Activités (SRGZA) a débuté en décembre 2020. La phase de diagnostic a été mise en consultation auprès des 47 Municipalités du district. Cette démarche a permis d'élaborer les bases de la future stratégie régionale de gestion des zones d'activités pour le district de Nyon. Afin d'avoir un premier avis formel du Canton, le dossier sera transmis pour l'examen intermédiaire en janvier 2022.

Système d'information du territoire

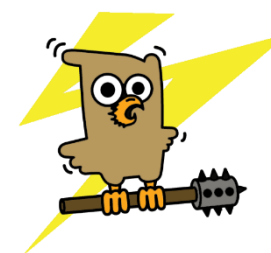
Le système de géoportail CartolaCôte sera mis en ligne très prochainement et permettra ainsi au public de se renseigner sur les géodonnées de base de droit fédéral, comme le plan d'affectation, le réseau d'égouts, et de droit communal, comme le plan de classement des arbres. Quelques améliorations sont en cours de réflexion.



VI. JEUNESSE

La **Fondation Immobilière Des Eclaireurs Noirmont-Gland (FIDENG)** gère le bâtiment « La Sardoche » du Groupe scout Noirmont-Gland sur une parcelle mise à disposition par notre commune.

La commune est membre de droit au Conseil de fondation qui se réunit 2 à 3 fois par année pour en assurer la bonne marche. La commune est représentée par Mme Carol Wuersch.



Pour plus de détails, consulter : www.sardoche.ch

VII. AFFAIRES SOCIALES

L'**Association Régionale pour l'Action Sociale** (ARAS) du district de Nyon est une association de communes au sens de la Loi sur les Communes comprenant les 47 Communes du district de Nyon. La contribution 2021 des communes a été de CHF 14.50 par habitant.

Le **Centre Social Régional** (CSR) a pour missions principales d'informer et d'orienter la population du district dans le réseau social régional et cantonal et d'octroyer les prestations du Revenu d'insertion (RI).

Les **Agences d'Assurances Sociales** (AAS) ont pour mission de renseigner la population dans toute démarche concernant les droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LV/LAMal. Les habitants de notre commune sont invités à s'adresser à l'agence d'assurances sociales de Gland, Montoly 1.

En 2021, le Conseil intercommunal s'est réuni le 2 juin et le 4 novembre pour traiter respectivement les comptes 2020 et le budget 2022.

La commune est représentée au Conseil intercommunal par Mme Carol Wuersch.

Au moment de la rédaction de ce document, le rapport d'activité 2021 n'était pas disponible.

Pour plus de détails, consulter : <http://arasnyon.ch>

VIII. SANTE

L'**Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile** (AVASAD) est chargée de mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire vaudois la politique d'aide et de soins à domicile, ainsi que des mesures en matière de promotion de la santé et de prévention. Le financement de l'AVASAD a été entièrement repris par le canton en 2020.

Pour plus de détails, consulter : <http://www.aide-soins-domicile-lacote.ch>

Le **Réseau Santé la Côte** (RLSC) rassemble les principaux prestataires de soins de la région. Il participe à la mise en œuvre de la politique sanitaire cantonale en mettant en œuvre ses propres projets d'une part, et d'autre part, en réalisant les programmes cantonaux de santé publique. Il représente aussi les intérêts de ses partenaires au niveau régional et cantonal. La coordination de l'offre médico-sociale figure parmi les prestations principales du réseau.

Sept prestations :

1. Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO)
2. Soutien aux proches aidant-e-s
3. DiabOuest: un dispositif régional diabète
4. Centre Mémoire de la Côte
5. ConEquipe mobile de soins palliatifs (EMSP)
6. Cellule d'Hygiène, Prévention et Contrôle des Infections ChyPCI
7. Consultation Psychologique pour Proches Aidants (CPA)

En 2021, l'assemblée générale s'est réunie 1 fois le 24 novembre.

Pour plus de détails, consulter : www.reseau-sante-lacote.ch

Le réseau en quelques chiffres :

- 88 - communes des districts de Morges et Nyon
- 11 - centres d'accueil temporaires (CAT)
- 9 - structures de logements protégés conventionnés
- 9 - Centres-Médico-Sociaux (CMS)



IX. FINANCES

L'activité des Finances comprend principalement les budgets, la comptabilité et les finances de la Commune dans leur ensemble. La Municipalité a poursuivi sa gestion du ménage commun d'une manière économe et rigoureuse.

Les **comptes 2020** ont été adoptés par le Conseil général en juin 2021. Le compte de fonctionnement 2020 présente un bénéfice de CHF 73'902 et une marge d'autofinancement de CHF 734'420.

Au niveau des **comptes 2021**, le compte de fonctionnement présente une perte de CHF 40'602 et une marge d'autofinancement de CHF 846'924.

Les comptes 2021 font ressortir les éléments suivants :

- Population : 1'157 habitants
- Taux d'imposition communal : 63%
- Valeur du point d'impôt – VPC : CHF 86'500

Les revenus sont constitués à 76% par les impôts. Les rentrées d'impôts réguliers 2021 ont augmenté de CHF 978'456, ce qui représente 21.8% de plus par rapport à 2020. Ces entrées vont engendrer une augmentation de la valeur du point d'impôt (VPC) qui est l'élément de base de calcul des factures du Canton (péréquation directe, participation à la cohésion sociale et facture policière). Les trois factures du Canton ont donc augmenté en conséquence de CHF +513'086. L'augmentation de ces factures ne laisse à la commune qu'un solde de CHF 465'359.

Notre marge d'autofinancement se maintient à un niveau acceptable soit CHF 846'924. Le ratio de la capacité d'autofinancement est de 11.7%, un niveau jugé juste moyen.

Selon les normes, un bon ratio de la capacité d'autofinancement doit se situer au-dessus de 20%.

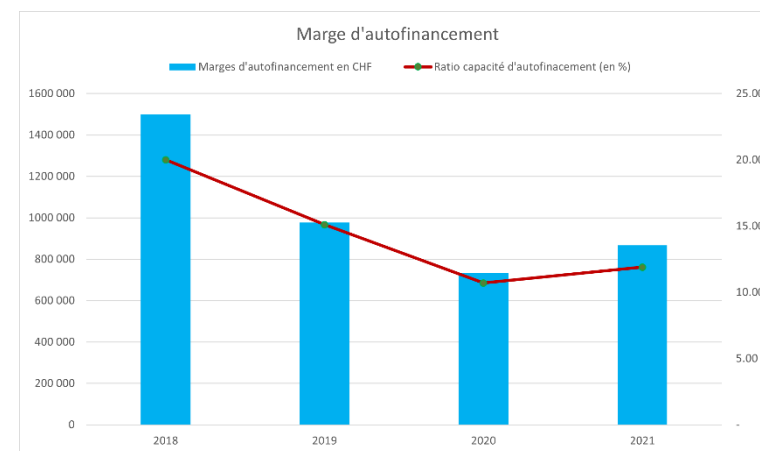
Le ratio de capacité d'autofinancement se calcule par division de la marge d'autofinancement par les revenus de fonctionnement épurés. Sur le graphique, nous constatons une dégradation de notre marge d'autofinancement et du ratio de la capacité d'autofinancement sur les quatre dernières années.

En octobre 2021, le Conseil communal a accepté sur proposition de la Municipalité de maintenir le taux d'imposition communal à 63%. Les autres éléments de l'arrêté d'imposition sont inchangés.

Le **budget 2022** a été présenté en décembre 2021. Il présente un déficit de CHF 218'419.

Le budget 2022 est basé sur les éléments suivants :

- Population : 1'250 habitants
- Taux d'imposition communal : 63%
- Valeur du point d'impôt – VPC : CHF 72'000



Investissements 2021

Plusieurs préavis ont été clos en 2021 ; il ne reste en cours qu'un seul projet au 31.12.2021.

Comme prévu dans les préavis, les amortissements ont été passés pour un total de CHF 590'450 par le compte de fonctionnement 2021. Un prélèvement sur Fonds de réserve pour travaux a financé le préavis N° 04 / 2019-2021 de CHF 189'089.

Un achat de terrain (route des Montagnards) a été fait pour la protection de nos sources - zone S1, sur la base de la délégation reçue du Conseil général en référence au préavis N° 02 / 2016-2017.

	Crédits accordés	Solde 01.01.2021	Dépenses 2021 - fonds reçus	Amortissements	Solde 31.12.2021
Préavis clos en 2021					
Parking des Pralies préavis 05/2018-2019	295'000	276'285	7'847	284'132	0
Création trottoir Bichette préavis 05/2019-2020	135'000	99'816	-72'729	27'087	0
Assainissement éclairage public préavis 04/2019-2020	200'000	11'041	178'048	189'089	0
Amélioration de la place de jeux préavis 08/2020-2021	65'000	0	60'532	60'532	0
Achat terrain zone S1- ch. des Montagnards			29'610	29'610	0
Préavis en cours					
Bouclage PQ Eglise préavis 09/2020-2021	240'000	0	169'422		169'422
Total		387'142	372'730	590'450	169'422

Investissements et plafond d'endettement 2021-2026

Pour la nouvelle législature 2021-2026, la Municipalité a présenté un plan financier des investissements à envisager pour les 10 prochaines années. Dans ce plan financier, des projets à hauteur de CHF 8 millions sont prévus pour la législature 2021 à 2026.

Sur la base de ce plan de législature et des marges d'autofinancement prévues ces cinq prochaines années, le plafond d'endettement 2021-2026 a été fixé à CHF 7 millions et le plafond de cautionnement à CHF 3.5 millions (50% du montant de l'endettement) sur décision du Conseil communal.

X. VOIRIE

En 2021, le service de la voirie a été renforcé avec l'engagement d'un employé supplémentaire dont le cahier des charges est le suivant : entretien et conciergerie du Forum des Pralies (location, cantine, UAPE), travaux pour la voirie et les espaces verts, surveillance au centre de tri et diverses tâches hebdomadaires. Toujours avec le même objectif de travailler de manière efficace avec les ressources à disposition, tant humaines que financières, le service de la voirie dispose d'outils et moyens mécaniques, thermiques ou électriques, adaptés pour les divers travaux à effectuer. Aucun achat majeur n'est à relever en 2021 concernant les petites et moyennes machines, ainsi que les véhicules de transport et d'entretien ; la priorité a été donnée à la maintenance du matériel acquis.

Les trois employés communaux rattachés à ce service répondent aux besoins de la commune dans des domaines très variés : espaces verts, routes, bâtiments communaux, centre de tri, environnement, cimetière, manifestations, etc. La sécurisation de leurs activités et leur protection au moyen d'équipements vestimentaires et de visibilité adaptés sont assurées selon les normes et directives en vigueur.

Les tâches ci-dessous sont plus spécifiques à la voirie :

- Espaces verts : le suivi constant de toutes les plantations arbustives et fleuries, des surfaces de sport et de la place de jeux, des couloirs biologiques, qui sont entretenus et préservés par des travaux quotidiens adaptés aux saisons et conditions atmosphériques.
- Entretien des routes, des trottoirs et surfaces vertes en bord de route : un nettoyage périodique permet d'avoir des routes et des trottoirs propres, mais cette tâche demande une attention constante en raison des déjections canines et du « littering ».
- Entretien et désinfection des fontaines.
- Aménagement floral et décorations pour les fêtes.
- Suivi hebdomadaire des poubelles et commodités à disposition des propriétaires d'animaux domestiques.
- Réparation des machines et autres outillages.
- Réparations et remise en état du mobilier urbain, d'éléments de signalisation, etc.
- Nettoyage et remise en état des lieux suite à des dégradations.
- Désinfections journalières (Covid-19) de l'école, des bureaux administratifs, de la cantine et de l'UAPE, des salles en location (Forum, ancienne grande salle) et autres lieux publics (église).



Les mesures sanitaires sans cesse en évolution exigées par l'OFSP pour lutter contre la Covid-19 ont contraint nos trois employés à s'adapter, à modifier leur programme hebdomadaire, notamment à se relayer pour les différents travaux de voirie, entretien des bâtiments, centre de tri, et palier à l'absentéisme.

Suite à leur demande et selon leurs disponibilités, 4 jeunes de la commune ont fait des stages rémunérés pour une semaine pendant les vacances d'été au service de la voirie.

Le **terrain de foot**, dont le FC Genolier-Begnins est le principal utilisateur, est aussi à disposition de VichFOOT, de l'école, de l'UAPE et des citoyens pour divers loisirs sportifs. Il est entretenu de manière régulière et adaptée, afin d'assurer une utilisation optimale. Précisons que ce terrain est mis gracieusement à disposition de tous. Ce geste constitue un soutien de notre commune au sport régional.

La **place de jeux** est toujours grandement appréciée par les enfants et leurs familles. En 2021, elle a été agrémentée de jeux supplémentaires : portique de balançoire avec panier, combinaison d'équilibre, structure d'escalade, nacelle balançoire pour bébé, tous ces jeux avec sol amortissant. Une table banc pique-nique supplémentaire est venue compléter l'espace de rencontre. La place est en outre régulièrement entretenue et contrôlée par nos employés et plus spécifiquement par un mandataire spécialisé deux fois par année. Le rapport de ce dernier nous donne les directives nécessaires à la remise en état de certains jeux plus anciens.

Pour les autres domaines où nos collaborateurs ont œuvré, nous vous renvoyons aux commentaires des différents dicastères.



XI. CULTURE ET MANIFESTATIONS

Pendant l'année 2021, certains événements communaux, comme la fête nationale du 1^{er} août, ont été annulés en raison de la pandémie de la Covid-19 et des contraintes liées aux plans de protection à appliquer.

D'autres événements ont pu quand même avoir lieu :

- Le 20 août, un spectacle de théâtre en plein air en deux parties a été organisé par la troupe « Dopamine » : pour les enfants à 18h00 et pour les adultes à 20h00, le tout agrémenté en soirée par une petite restauration concoctée par les Vichamines.
- Le 16 novembre, la soirée de bienvenue des nouveaux habitants a réuni une septantaine de personnes autour d'arbres à fondue pour la partie conviviale.
- Le 2 décembre, la sortie des Aînés a emmené une quarantaine de personnes visiter le château de Chillon, puis direction Villeneuve pour partager un repas au restaurant « L'Oasis ».
- Le 11 décembre dès 17h s'est tenu le premier marché de Noël organisé par les Vichamines.
- Les apéritifs dinatoires à la fin des assemblées, comme les Conseils communaux, ont refait leur apparition pour le plus grand plaisir de tous.



XII. CIMETIERE ET CULTES

Notre **cimetière** est un lieu de paix et de recueillement. Depuis son réaménagement en 2017, un entretien différencié des zones prairie ou gazon et des cheminements lui confère un aspect agréable et naturel qui correspond bien à sa fonction.

La tendance actuelle est à l'incinération et au dépôt des cendres sur une tombe de la famille ou à une reprise de l'urne par les proches. En 2021, il n'y a eu aucune sépulture et un dépôt de cendres a été effectué au columbarium.

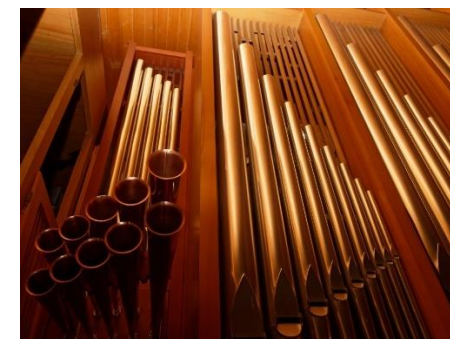


Paroisse protestante de Gland-Vich-Coinsins

L'église de Vich accueille chaque début du mois un culte accompagné par l'organiste titulaire, M. Mazzoletti. Malgré la Covid-19, les cultes prévus ont eu lieu en 2021.

L'association « Orgue en jeux » a donné deux concerts d'orgue au Temple de Vich avec le soutien financier de la commune.

Pendant les années 2020 et 2021, la Paroisse protestante de Gland-Vich-Coinsins a rénové l'orgue de Gland pour 1/2 million. Le nouvel orgue a été présenté au public et inauguré les 20 et 21 novembre 2021.

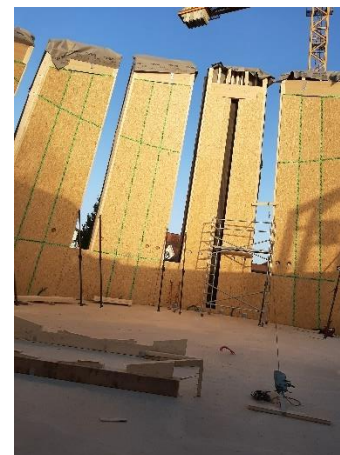


Communauté catholique de Gland-Vich-Coinsins

Les travaux de la nouvelle église ont commencé en 2020 et se sont poursuivis et terminés en 2021. La consécration de l'église a eu lieu le 13 février 2022.

Le président de paroisse, M. Gille Vallat, espère que « l'inauguration de l'église rimera avec un nouvel élan de la communauté », tout en précisant que « la messe à Gland a toujours été bien fréquentée ». Il souhaite aussi que « l'ouverture sociale et culturelle du lieu puisse amener des personnes éloignées à se rapprocher de la foi ».

L'investissement de CHF 4,6 millions de francs a demandé une grande mobilisation de plusieurs acteurs pour réunir les fonds nécessaires. La Commune de Vich a participé pour CHF 50'500 comme le prévoyait le préavis N° 08 / 2014-2015.



XIII. CONSTRUCTIONS

En 2021, la Police des constructions a traité :

- 15 enquêtes simplifiées 72d RLATC
- 5 mises à l'enquête publique CAMAC de constructions/transformations avec l'aide du service technique intercommunal – STI
- 9 permis d'habiter/d'utiliser
- 1 enquête 111 LATC.

Les principaux projets ont concerné :

- construction, rénovation, transformation de bâtiments
- pose de panneaux solaires
- PAC
- véranda, pergola
- piscine
- mur.

Avec la surveillance des chantiers, une vingtaine de séances de travail ont été effectuées.



XIV. EVACUATION DES EAUX

Le réseau de collecteurs d'évacuation des eaux pluviales n'a pas nécessité de travaux extraordinaires en plus de l'entretien courant. La principale activité a concerné le curage des sacs d'écoulement des eaux de ruissellement des chaussées pour limiter les sources de pollution de la Serine, ainsi que quelques curages de canalisations obstruées par du calcaire.

Concernant l'évacuation des eaux usées, le collecteur de la route de Luins/rue de la Dude a dû être changé. Le tilleul ombrant la fontaine de Carouge a en effet endommagé le collecteur avec le développement de ses racines. Afin de ne pas l'abattre, l'option de construire un nouveau tronçon en parallèle sous la chaussée a été choisie.

XV. ROUTES

Pont sur la Serine de la route de Coinsins

Le Canton a attiré notre attention sur le mauvais état général du pont sur la Serine de la route de Coinsins. Une expertise a été menée qui a débouché sur la nécessité d'assainir l'ouvrage, tant au niveau de la chaussée que par rapport à la sécurité, les garde-corps ne correspondant plus aux normes en vigueur. Pour réaliser ces travaux de réfection, le préavis N°10 / 2021-2022 a été présenté au Conseil communal et accepté en mars 2022 ; les travaux se feront pendant l'été 2022.

Bruit des routes

Notre demande pour limiter la vitesse à 30 km/h de nuit sur les routes de Gland et de Begnins est toujours en cours. En 2021, suite à une nouvelle directive de la DGMR permettant exceptionnellement de passer un tronçon de route principale dans une zone 30, il a été décidé de lancer cette procédure en parallèle. Dès qu'une décision sera prise par le Canton, nous pourrions mettre en place les mesures d'allègements et d'isolation conformément au rapport de mars 2019.



XVI. ENVIRONNEMENT NATUREL

Corridor biologique

Le contrat corridors Lac-Pied du Jura signé en 2016 est arrivé à échéance. Il s'est clos sur un bilan très positif et sur des perspectives d'avenir intéressantes. Un bon niveau de réalisation a été constaté. Le dernier projet réalisé à Vich consiste en la création de trois petits plans d'eau en bordure de forêt au quartier du Mollard en faveur du sonneur à ventre jaune.



Forêts-arbres

Notre zone forestière est régulièrement contrôlée par notre garde forestier et tout arbre dangereux est marqué puis abattu laissant ainsi la place à de jeunes repousses.

La passerelle à proximité de la Sardoche a nécessité des travaux de rénovation, sa structure montrant des signes de vieillissement et de ce fait, un manque de sécurité. Les travaux ont été exécutés par l'AGFORS en fin d'année.



XVII. ENERGIE

Eclairage public

L'année 2021 a vu la finalisation des travaux d'assainissement de notre éclairage public. Le choix s'était porté sur les lanternes Valentino sans vasque de la société Schröder pour les rues du village et les luminaires TECEO pour les quartiers extérieurs. Notre réseau est donc maintenant presque totalement équipé d'ampoules LED, à part quelques petites bornes. Une économie d'énergie de 33% a déjà pu être constatée après la mise en service et nous espérons atteindre environ 60% sur le long terme.

Pour chaque quartier, un programme d'abaissement de la luminosité, voire d'extinction partielle a été modulé.



Transition énergétique

Pour encourager les économies d'énergie et la transition énergétique, nous avons alimenté un fonds dédié qui nous permet de subventionner des mesures concrètes prises par les habitants de la commune. La Directive concernant l'utilisation de la taxe communale pour l'usage du sol est entrée en vigueur au 1^{er} février 2021.

Fondée en 1899 et basée à Gland, la **Société Électrique Intercommunale de la Côte SA** (SEIC) offre un service global qui comprend la distribution d'électricité et de chaleur, les installations électriques, téléphoniques, informatiques et de la fibre optique, ainsi qu'une large gamme de prestations multimédia, notamment des accès à Internet, au réseau de téléphone fixe, au télé-réseau et au réseau fibre optique FTTH.

La commune est membre de droit au Conseil d'administration qui se réunit 7 à 8 fois par année.

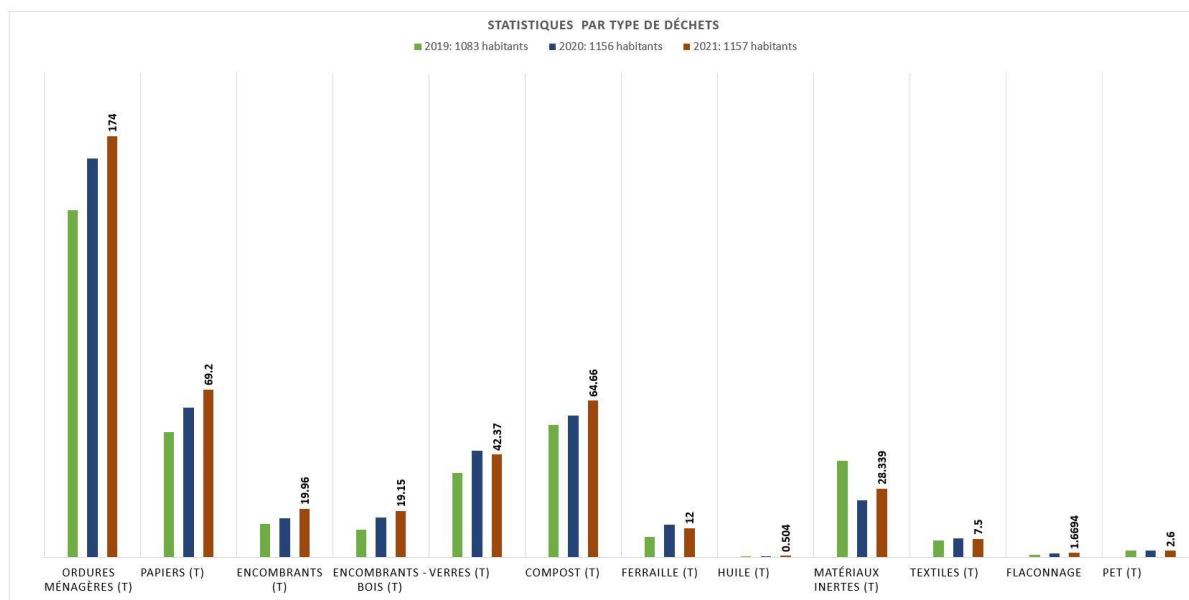
La SEIC est en charge de l'entretien courant de l'éclairage public.

Pour plus de détails, consulter : <http://www.seicgland.com>

XVIII. DECHETS

La Commune s'appuie sur les services de 10 prestataires externes afin de couvrir tous les services de collecte, d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets. Nous récupérons dans notre centre de tri 22 catégories différentes de déchets. Pour les objets électroniques de loisirs, les petits appareils électroménagers et les déchets spéciaux, nous collaborons avec les communes de Gland et Prangins, qui reprennent de manière centralisée ces déchets et se chargent de leur élimination.

Le graphique suivant montre l'évolution du traitement de nos déchets dans le temps et par rapport au nombre d'habitants pour ces 3 dernières années :



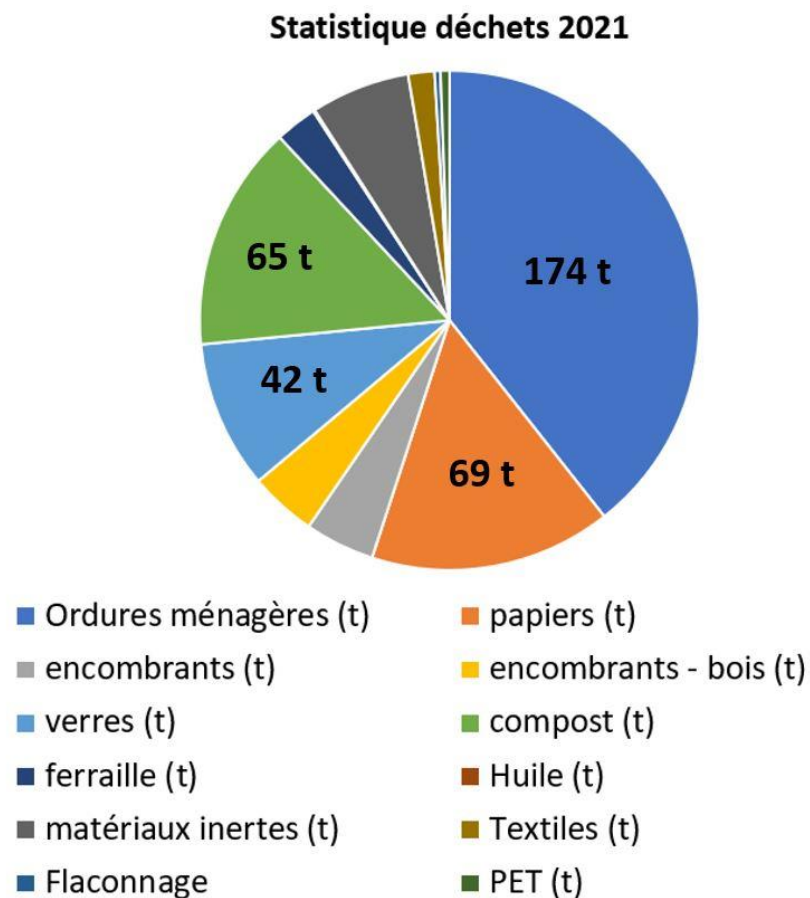
Bien que le nombre d'habitants soit resté stable à Vich (1'156 en 2020 et 1'157 en 2021), une légère augmentation du tonnage des déchets est à constater pour 2021 (+7,5% par rapport à 2020) : 442 tonnes de déchets ont été collectées en 2021 par rapport aux 410 tonnes collectées en 2020.

Deux améliorations importantes ont été apportées aux infrastructures du centre de tri en 2021 :

- Suite à l'état vieillissant de l'ancien portail qui a subi les assauts du temps, nous avons équipé le centre de tri d'un tout nouveau portail beaucoup plus adapté que le précédent. Une entreprise de la région a été mandatée pour la réalisation et la pose de ce portail. Nous avons également profité de ces travaux pour renouveler les parties abimées de la clôture qui entoure et protège le centre de tri.
- La benne à déchets verts (déchets de jardin) a été remplacée par un modèle plus adapté à la fosse existante, afin de faciliter l'accès et réduire les risques d'accidents. De plus, sa plus grande capacité nous a permis de diminuer les transports et ainsi optimiser les coûts.

La Commune est actionnaire de **CRIDEC**, société active dans la valorisation et le traitement des déchets spéciaux, avec 2 actions. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a eu lieu le 17 juin 2021 sous forme écrite à Eclépens.

Les 442 tonnes de déchets collectés et traités en 2021 par la Commune de Vich se répartissent de la manière suivante :

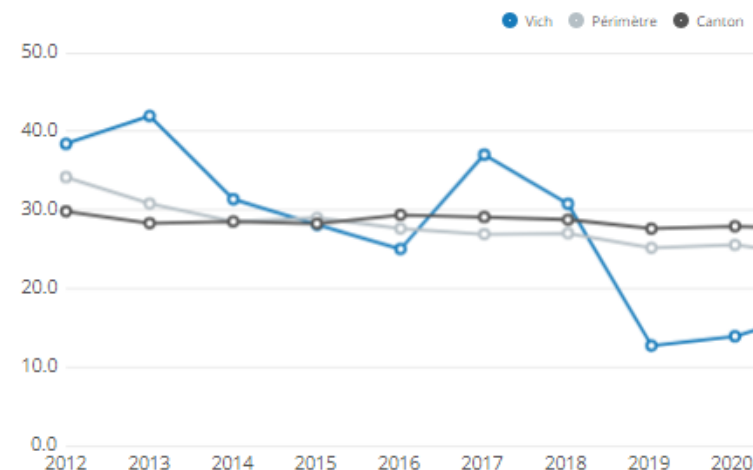


Comme toujours, les ordures ménagères avec 174 tonnes, représentent le volume de déchets le plus important, soit plus de 38% du total de nos déchets.

La Commune est actionnaire de la **Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte** (SADEC) avec 180 actions. L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 10 juin 2021 sous forme écrite dans les locaux de la SADEC. L'assemblée générale d'automne s'est tenue en présentiel le 14 octobre 2021.

Depuis quelques années, la SADEC tient des statistiques pour toutes les communes du périmètre de la Côte, permettant une comparaison entre les communes (en tonnes de déchets par nombre d'habitants) et à la moyenne des communes du Canton.

Si d'une manière générale, la gestion globale de nos déchets est bonne, la situation est particulièrement excellente en ce qui concerne les encombrants qui ont nettement diminué suite à l'introduction de la collecte séparée du bois en 2019, comme le montre le graphique suivant :



XIX. ALIMENTATION EN EAU

Approvisionnement

Notre commune est alimentée par 3 ressources :

- le pompage de Mérens alimenté par les eaux de sources de Grangettes et Panchaud
- le pompage de Serreaux alimenté par des eaux de nappe
- la SAPAN (Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise) comme approvisionnement extérieur en eau du lac en cas de besoins.

L'année 2021 montre une légère diminution dans notre approvisionnement en eau par rapport aux dernières années, avec une quantité totale de 133'854 m³.

Comme chaque année, le pompage de Serreaux représente la partie la plus importante de notre approvisionnement en eau potable.

La commune est actionnaire de la **SAPAN** (Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise) avec 8 actions, permettant l'approvisionnement en eau du lac en cas de besoins.

La séance de la délégation aux comptes a eu lieu le 1^{er} juin 2021 à la station de filtration de l'Asse et l'Assemblée générale s'est tenue le 22 juin 2021 sous forme écrite.

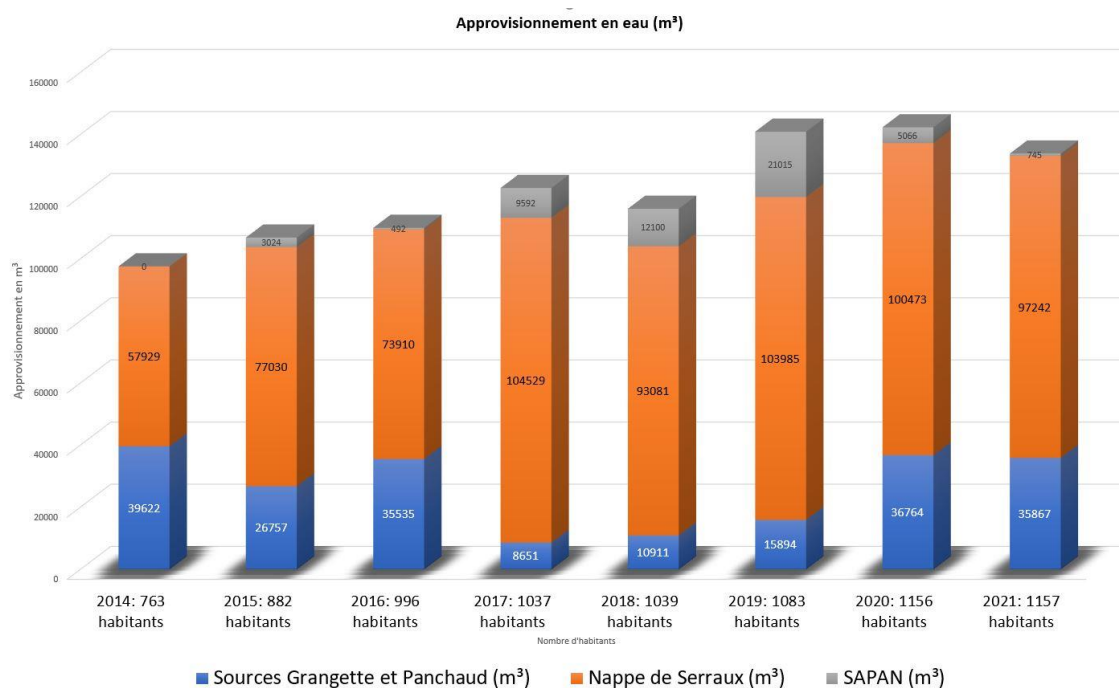
Notre commune est également membre du **SANE** (Syndicat d'arrosage de Nyon et environs), afin de pouvoir bénéficier de son réseau d'arrosage provenant de l'eau du lac pour arroser notre terrain de sport et ses environs.

L'Assemblée générale s'est tenue le 2 septembre 2021 à la salle communale de Duillier.

Bouclage du Plan de quartier de l'église

Suite à l'acceptation du préavis N° 9 / 2020-2021 en juin, le projet de bouclage du Plan de quartier de l'église a été réalisé et mis en service dès le mois d'août. Ce projet d'extension de notre réseau d'eau sous pression a permis d'atteindre trois objectifs majeurs pour notre commune :

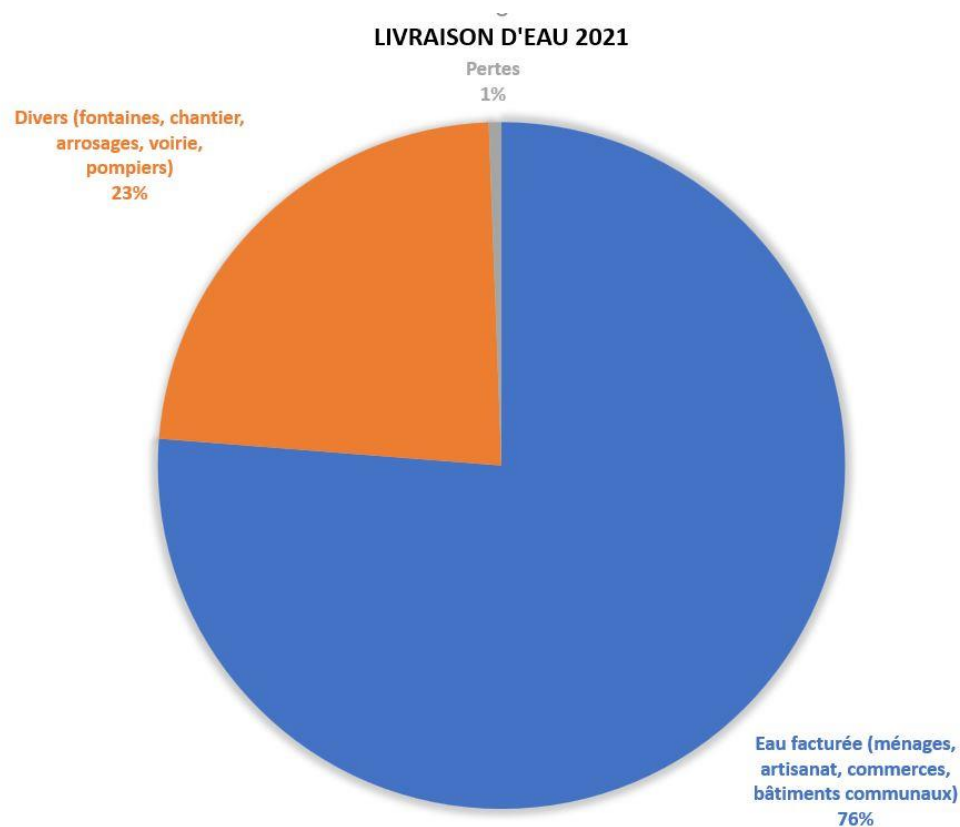
- Apport en eau potable pour le nouveau bâtiment du quartier de l'église
- Amélioration de la défense incendie des habitations de la Grand'Rue par l'installation de bornes hydrantes supplémentaires
- Amélioration de la redondance du réseau, avec la mise en place d'une conduite d'eau supplémentaire en parallèle de celle existante à la Grand'Rue.



Ce graphique montre aussi que nous avons très peu sollicité l'apport extérieur de la SAPAN en 2021, avec une quantité en nette diminution (745 m³) par rapport aux dernières années.

Livraison et distribution

Notre eau est ensuite livrée aux différents consommateurs de notre commune selon les répartitions suivantes :



L'eau consommée et facturée aux ménages et commerces représente le 76% de notre approvisionnement total. Les pertes, mesurées à 796 m³, ne représentent que 0.59% de l'approvisionnement, ce qui est considéré comme un réseau très performant avec un rendement d'environ 99.41%.

Ces excellents chiffres s'expliquent également par le fait que nous n'avons eu aucune fuite majeure cette année provoquée par des incidents ou ruptures de conduites, comme cela avait été les cas en 2020.

Défense incendie

Notre réseau d'eau alimente également 47 bornes hydrantes afin de garantir une défense incendie optimale. 2 bornes hydrantes supplémentaires ont été installées sur le nouveau bouclage du quartier de l'église afin d'améliorer la défense incendie de la Grand'Rue.

Par ailleurs, nous avons établi un contrat avec l'entreprise Von Roll afin d'effectuer des contrôles périodiques de toutes nos bornes hydrantes.

Qualité de l'eau

L'eau de Vich n'est pas traitée et sa qualité microbiologique est qualifiée d'excellente. Elle est régulièrement contrôlée par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires et les valeurs mesurées sont conformes aux normes en vigueur. Sa dureté est qualifiée comme dure avec des valeurs entre 25 et 30 F.

Dans le cadre des nouvelles procédures d'autocontrôle, notre eau est aussi contrôlée régulièrement à plusieurs points de prélèvements de notre réseau par les laboratoires du service des eaux de la Ville de Lausanne, dont voici un relevé microbiologique prélevé au puits de pompage de Serreaux :

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	non décelé	UFC/ml	VM: max. 300

XX. PROTECTION CIVILE

L'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC) du District de Nyon regroupe quelque 47 communes.

L'année 2021 fut une nouvelle année de très forte sollicitation de la Protection civile, qui a réalisé avec brio, les nombreuses missions qui lui ont été confiées.

Outre les activités régulières et interventions d'urgences, comme par exemple le 26 octobre suite au renversement d'un camion transportant des déchets sur l'autoroute A1 entre Nyon et Gland, l'année 2021 a été marquée par les campagnes de vaccinations contre la Covid-19 organisées et gérées par l'ORPC. Ces vaccinations ont démarré en janvier 2021.

Travaux de mise en conformité du réseau

Suite au rapport de l'OFCO (Office de la consommation du canton de Vaud) en 2020 concernant le niveau de conformité de notre réseau d'eau, nous avons pu effectuer en 2021 une partie des travaux demandés. Les autres travaux sont toujours en cours de réalisation.

Acquisition de la parcelle 51

Une des sources alimentant notre réseau d'eau se situait sur la parcelle 51, propriété d'une famille du village, et cette situation devenait de plus en plus contraignante. Afin de pouvoir être indépendante et mieux gérer et contrôler cette ressource, la Commune a décidé d'entamer des négociations avec cette famille pour l'acquisition de cette parcelle. Ces dernières ont abouti fin 2021 et la Commune est donc maintenant propriétaire de tous les terrains abritant des ressources d'eau.

L'assemblée des délégués de l'ORPC s'est tenue à deux reprises le 31 mars au Centre d'engagement de la Protection Civile à Prangins et le 1^{er} septembre 2021 à Bursins.

Un conseil intercommunal extraordinaire a été organisé le 20 janvier 2021.

XXI. BATIMENTS COMMUNAUX

Au bâtiment de la route de Begnins 1, l'épicerie fine sous l'enseigne « Tapassion », qui a ouvert début décembre 2019 avec l'agence postale, offre à nos citoyens et aux habitants de notre région des produits du terroir ou d'ailleurs et son service traiteur.

Le bâtiment qui abrite notre ancienne grande salle à la Grand-Rue 6 est mis à disposition de sociétés locales ou d'associations sportives de notre village. Fin 2021, la salle était utilisée par une association d'art martial trois fois par semaine. D'autres réservations ont été annulées en raison de la pandémie de Covid-19. La salle adjacente dite du régent est louée à quelques occasions, notamment pour des assemblées de régie en copropriété.

Dans le cadre de la valorisation du bâtiment du Tilleul, place Marcel Poncet 1-3-5, sur la base des résultats encourageants de l'étude de faisabilité, la Municipalité a lancé un appel d'offres de groupements pluridisciplinaires de mandataires constitués d'un architecte (pilote du groupement) et de différents ingénieurs spécialisés en vue de la soumission d'une demande de crédit d'étude en 2022.

Le Forum des Pralies, route Coinsins 5, est utilisé pour une partie de sa surface par l'UAPE et la cantine scolaire, en fonction de leurs horaires. Dès le vendredi soir, le bâtiment est ouvert aux locations sur le week-end pour diverses manifestations. En 2021, les mesures Covid-19 s'étant quelque peu allégées, plusieurs locations ont pu se concrétiser.

Concernant l'église, des travaux de rénovation de moyenne importance ont été réalisés à l'extérieur et à l'intérieur : réfection des murs et des boiseries, ainsi que peinture de la sacristie et de la cuisine (humidité). Les portes et les fenêtres ont également été remises en état.

De manière générale, la société Impec Nettoyages est en charge de l'entretien, du nettoyage et de la désinfection des locaux communaux, sauf pour le Forum des Pralies où un employé communal officie comme concierge et gère les locations. Cogestim assure la gérance des appartements loués.

Depuis 2020, tous les bâtiments communaux ont été mis en passe et équipés d'un système de clés mécatroniques géré par un programme informatique, qui donne entière satisfaction après plusieurs mois d'expérience et de pratique.



XXII. ECOLES ET PETITE ENFANCE

La Commune de Vich est membre de l'Association Intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE : <http://www.aise-vd.ch>).

Les enfants de Vich sont scolarisés dans quatre villages membres de l'AISE selon le degré scolaire. La répartition au 31 décembre 2021 de nos 158 élèves dans les différentes écoles était la suivante :

Ecole où sont scolarisés les enfants de Vich	Degré	Nombre d'enfants
Duillier	1 à 4 P	15
Begnins	1 à 4 P	45
Duillier	5 – 6 P	5
Coinsins	5 – 6 P	27
Vich	7 – 8 P	30
Begnins	9 – 11 S	36
Total		158

Pendant l'année scolaire 2020-2021, nous avons accueilli à Vich les 7 et 8^e primaire des quatre mêmes villages pour un total de 112 enfants à la rentrée 2021.

Tous les transports de nos élèves entre les villages sont organisés et payés par l'AISE.

Le financement de l'école primaire et secondaire représente 9% de nos charges pour un montant total de CHF 581'022.70. En contrepartie, l'AISE paie une location pour l'école et les locaux occupés se montant à un total de CHF 138'864 et nous rembourse une grande partie des charges de fonctionnement du restaurant scolaire pour les élèves scolarisés à Vich.

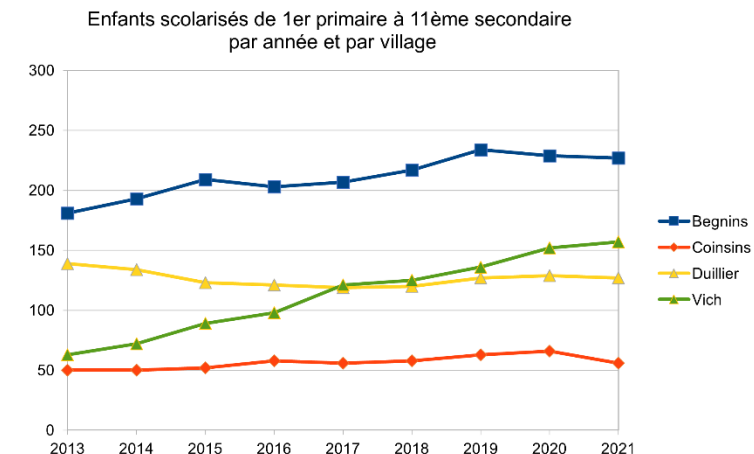
Selon le plan de protection Covid-19 du Canton, les classes et les lieux communs de l'école devaient être désinfectés deux fois par jour au début 2021 et le port du masque était obligatoire dans le bâtiment. Il n'y avait pas d'autres restrictions.

Les enfants scolarisés à Vich n'ayant pas tous la possibilité de rentrer chez eux à midi, un **restaurant scolaire** est à leur disposition au Forum des Pralies.

Nous avons accueilli une moyenne de 65 enfants par jour en 2021 qui se répartissent en :

- une moyenne de 35 enfants avec la surveillance et un repas chaud et équilibré
- environ 30 pique-niqueurs.

L'AISE gère les inscriptions et la facturation du restaurant scolaire et elle rembourse à la commune une grande partie des frais engendrés selon les règles établies de l'« Harmonisation des restaurants scolaires ». Quatre personnes assurent le service et la surveillance.



Unité d'accueil parascolaire

Depuis la rentrée 2020, la Commune de Vich a une UAPE avec une autorisation pour 36 places ouverte à tous les enfants de Vich de 1P à 8P quel que soit leur lieu de scolarisation et aux enfants du pôle 5P à 8 P scolarisés à Vich et Coinsins.

L'UAPE – Les VichKings est affiliée au Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) et répond à toutes ses exigences de qualité, d'administration, de comptabilité, de tarification et de facturation.

Les parents de cette nouvelle structure sont enchantés des lieux et de l'accueil qu'ils y ont trouvés. Les enfants accueillis de Vich sont heureux de pouvoir vivre un moment avec leurs copains dans le village où ils habitent. Malgré les restrictions dues à la Covid-19, l'UAPE a réussi à avoir une activité "normale" avec les enfants.

A fin 2021, Les VichKings accueillait 43 enfants pour 30 places occupées en moyenne.



Petite enfance

Depuis sa création, Vich est membre du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT). Cette affiliation permet aux familles de notre commune d'accéder aux places de crèches, garderies et accueillantes en milieu familial (« maman de jour ») du réseau et à toute son infrastructure.

En novembre 2021, le RAT accueillait 80 enfants de Vich dans les structures suivantes :

- Crèches et garderies : 26 enfants
- Accueillantes en milieu familial : 21 enfants
- UAPE : 33 enfants.

RAT : <https://reseautoblerones.ch>

La politique tarifaire du RAT tient compte des revenus des parents et des rabais fratrie. Ces prestations de garde, concernant les familles habitant Vich, sont bien entendu facturées aux parents selon un barème progressif et subventionnées par la Commune pour la part des coûts non couverte par cette facturation.

Participation moyenne aux coûts sur l'année :

Parents	74 %
Commune de Vich	26 %

XXIII. DEFENSE INCENDIE

En 2021, la participation de Vich aux charges du SDIS Gland-Serine était de CHF 37'626.93, au lieu des CHF 40'607.35 portés au budget, alors que la participation totale des communes s'élevait à CHF 584'127.05, soit CHF 84'015.85 (12%) de moins que budgété pour la même année.

Le total des charges du SDIS Gland-Serine pour 2021 s'élève à CHF 778'936.05, soit CHF 140'045.85 (15.45%) de moins que budgété.

Deux séances du Conseil intercommunal ont eu lieu en mars et en septembre et neuf séances du CODIR se sont déroulées dans les locaux de la caserne à Montolloy.

Le rapport annuel de fin d'année sur les activités a été annulé en raison de la Covid-19 et reporté en mars 2022.

Le concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers (FVSP) a aussi été annulé pour les mêmes raisons.

Le SDIS a comptabilisé 114 interventions qui ont nécessité 1'500 heures d'intervention. On peut également noter que le nombre d'intervention à Vich fut de 15 en 2021 par rapport à 9 en 2020.

Le SDIS Gland-Serine comptait 103 sapeurs (18 femmes/ 85 hommes) à fin 2021, soit une augmentation de 10 sapeurs de plus qu'en 2020. Notre commune relève la nomination au grade de sergent-chef de Mme Jessica Sutter.

XXIV. SPORT

Afin de soutenir les clubs qui participent au développement du sport mais également encourager le sport de haut niveau des jeunes, ainsi que les sportifs méritants de notre commune, la Commune a décidé de mettre en place une Directive pour l'encouragement aux activités sportives. Cette directive propose l'attribution de subventions aux sportifs et clubs de notre région, pour lesquels une aide financière s'avère opportune et nécessaire.

En 2021, une dizaine de subventions ont été accordées pour des clubs de sport de la région, ainsi que pour un sportif d'élite de notre commune.



XXV. INFORMATIQUE

En parallèle des activités de support et de mise à jour courantes de nos systèmes informatiques, la Municipalité a lancé en 2021 un projet de sécurisation de l'infrastructure informatique communale.

CONCLUSION

Nous vous remercions de votre attention et espérons que la lecture de ce rapport a permis aux membres du Conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'exécutif et à l'administration communale et d'apprécier dans son ensemble l'activité 2021 de la Commune.

Au nom de la Municipalité

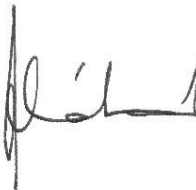
La Syndique



Antonella Salamin



La Secrétaire



Patricia Audétat